

# ARTS ET LANGAGE ORAL: LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE

1er avril 2011 - CDDP92

CONSEIL D'ARCHITECTURE  
D'URBANISME ET DE  
L'ENVIRONNEMENT  
DES HAUTS-DE-SEINE

L'ATELIER  
PÉDAGOGIQUE DE LA VILLE  
ET DE L'ARCHITECTURE

2011/2012

# LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE

## MODES DE REPRÉSENTATION :

**AXONOMÉTRIE** : représentation du volume d'un bâtiment à vol d'oiseau. Le plan est extrudé ; Les valeurs des angles et les dimensions y sont conservées sur une des faces et pour les autres, les dimensions sont respectées, mais les angles sont modifiés.

**CROQUIS**, familièrement crobard : dessin rapide d'un site, bâtiment ou personnage pris sur le vif, en quelques coups de crayon, de plume ou de pinceau (ébauche, esquisse). Il sert à exprimer une première idée, à compléter une explication (schéma).

**COUPE** : vue verticale d'un bâtiment, découpé dans le sens de la hauteur depuis ses fondations jusqu'à sa toiture, vu sur la tranche dégagée.

**DÉTAIL** : représentation «zoomée» d'un élément d'un bâtiment, parfois à échelle 1, qui permet d'en saisir tous les constituants

**ELÉVATION** : vue verticale d'une façade du bâtiment.

**MAQUETTE** : représentation en trois dimensions à échelle réduite.

**PERSPECTIVE** : représentation du volume d'un espace qui coïncide avec la perception visuelle qu'on peut en avoir à hauteur d'oeil ( point de vue du piéton).

**PLAN DE MASSE** : vue horizontale ( à vol d'oiseau) des volumes et toitures d'un bâtiment.

**PLAN DE NIVEAU** : vue horizontale d'un niveau du bâtiment (vue d'en haut), conventionnellement «coupé» à 1m du sol.

**SCHÉMA** : Dessin simplifié explicitant le fonctionnement de l'espace en coupe ou en plan.

# LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE

## OEUVRE ARCHITECTURALE :

- tout bâtiment est une «œuvre» qui mérite d'être étudiée
- on parle plus volontiers de «création architecturale», pour désacraliser l'idée d'œuvre
- l'œuvre d'un architecte s'étudie à travers l'ensemble de sa production
- une architecture n'est ni uniquement une œuvre artistique, ni uniquement un objet technique
- une architecture ne peut s'étudier uniquement à travers des photos ou documents: elle se vit et s'appréhende par la découverte physique de ses espaces, car elle se découvre à l'échelle du piéton, par le déplacement, les sens, les émotions.
- c'est donc l'environnement quotidien, que l'on pratique, qui constitue le premier champs d'étude.

## ESPACE :

- Un espace est un lieu plus ou moins bien délimité dans lequel on peut se situer. On peut distinguer l'intérieur de l'extérieur d'un espace, son dedans de son dehors.
- Les différentes significations d'un espace :
  - > L'espace en tant que construction = **Dimension spatiale** : caractéristiques physiques ou architecturales
  - > L'espace en tant qu'espace vécu
- = **Dimension sociale** : organisation des activités et des relations des individus, activités et attitudes dans cet espace

= **Dimension sensible et affective** : sensations, sentiments, souvenirs

> L'espace en tant que représentation culturelle et symbolique (signifiant) = **Dimension culturelle** : ce qu'il signifie ou représente dans notre culture

## MODES DE REPRÉSENTATION :

**AXONOMÉTRIE** : représentation du volume d'un bâtiment à vol d'oiseau. Le plan est extrudé ; Les valeurs des angles et les dimensions y sont conservées sur une des faces et pour les autres, les dimensions sont respectées, mais les angles sont modifiés.

**CROQUIS**, familièrement crobard : dessin rapide d'un site, bâtiment ou personnage pris sur le vif, en quelques coups de crayon, de plume ou de pinceau (ébauche, esquisse). Il sert à exprimer une première idée, à compléter une explication (schéma).

**COUPE** : vue verticale d'un bâtiment, découpé dans le sens de la hauteur depuis ses fondations jusqu'à sa toiture, vu sur la tranche dégagée.

**DÉTAIL** : représentation «zoomée» d'un élément d'un bâtiment, parfois à échelle 1, qui permet d'en saisir tous les constituants

**ELÉVATION** : vue verticale d'une façade du bâtiment.

**MAQUETTE** : représentation en trois dimensions à échelle réduite.

**PERSPECTIVE** : représentation du volume d'un espace qui coïncide avec la perception visuelle qu'on peut en avoir à hauteur d'oeil ( point de vue du piéton).

**PLAN DE MASSE** : vue horizontale ( à vol d'oiseau) des volumes et toitures d'un bâtiment.

**PLAN DE NIVEAU** : vue horizontale d'un niveau du bâtiment (vue d'en haut), conventionnellement «coupé» à 1m du sol.

**SCHÉMA** : Dessin simplifié explicitant le fonctionnement de l'espace en coupe ou en plan.

# LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE

## VOLUMÉTRIE ET INSERTION URBAINE

L'étude de la forme urbaine et des volumes du bâtiment est l'étude de l'intégration du bâtiment dans son contexte, de la densité d'occupation de la parcelle et du rapport d'échelle entre le bâtiment et la taille humaine. L'architecte définit les limites entre un intérieur et un extérieur et le type de relation qu'entretient le bâtiment avec son contexte (intégré, en opposition, mis en scène...) Les masses volumétriques s'apparenteront à un monument «imposant», un équipement public «distinguable» ou des habitations «familiales».

**TERRAIN** : surface de terre considérée dans son relief ou sa nature. On notera par exemple un terrain en pente ou en bordure de fleuve ou de voie ferrée. On notera également ou est situé ce terrain par rapport à un ensemble plus vaste (en centre ville, le long d'un grand axe, en bout d'impasse...).

**FONCTIONS URBAINES** : grandes fonctions qui caractérisent des types d'environnement urbain : habitat collectif ou individuel, bureaux, équipements publics (scolaires, de santé, sportif...).

**PARCELLE** : terrain constituant une unité de propriété numérotée et répertoriée au cadastre. La forme de la parcelle nous renseigne sur la façon dont elle a été découpée. On observera surtout la façon dont le ou les bâtiments se positionnent sur la parcelle (en alignement sur un ou plusieurs côtés, disposés aléatoirement, ménageant un parvis...).

**ALIGNEMENT** : positionnement d'un bâtiment en bordure de parcelle, directement contigu à la voirie («au nu» du trottoir).

**PARVIS** : espace libre ménagé devant l'entrée d'un bâtiment, «offert» à la voie publique. Son traitement induit une mise en valeur du bâtiment dans son environnement, des usages spécifiques, une séquence d'entrée particulière...

**ESPACE PUBLIC / ESPACE PRIVÉ** : l'espace public est la partie du domaine public non bâti affecté à des usages publics (rues, places...). Ce sont des endroits ouverts à tout le monde, importants pour la vie sociale et la structuration d'une ville. Il importe d'observer comment un édifice se connecte à l'espace public, et quelles sont les étapes et transitions pour passer de l'espace public à l'espace privé.

**GABARIT** : taille des constructions autorisée par la réglementation en vigueur. Effet produit par les choix de formes et de volumes (compacité, verticalité, densité...)

## EXPRESSION ARCHITECTURALE

La façade d'entrée est la façade de représentation d'un bâtiment. Elle pourrait s'apparenter à une carte de visite. Son traitement architectural doit permettre d'identifier la fonction du bâtiment et sa symbolique. Il exprime également la manière dont le «propriétaire des lieux» veut se présenter aux visiteurs et les accueillir.

La façade établit le rapport du bâtiment à l'extérieur ; son rapport au sol et au ciel, son ouverture à l'air, à la lumière, à la vue, le cadrage des vues extérieures depuis l'intérieur...

La composition de la façade et des ouvertures (nombre, taille, forme) permet d'affirmer une «expression» du bâtiment.

Chaque matériau et couleur a une signification et une symbolique qui va être utilisée pour souligner le discours de l'architecture du bâtiment ; des matériaux «lourds» pour le socle, «légers» pour un volume aérien... ou identifier un volume par une couleur ou un matériau ou diminuer l'impact d'un grand volume par des matériaux réfléchissants etc...

Les ornements et les matériaux sont également le reflet d'une époque et d'un style. Il se dégage de l'ensemble chromatique d'un bâtiment une «ambiance».

**SOUBASSEMENT / SOCLE** : partie massive d'un bâtiment, construite au sol et ayant pour fonction réelle ou apparente de surélever les parties supérieures. C'est cette partie qui établit le rapport que le bâtiment entretient avec le sol et avec le niveau du piéton.

**CORPS / ÉTAGES** : partie centrale du bâtiment. L'expression du bâtiment passe par la composition des ouvertures (nombre, taille, forme, positionnement), le choix des lignes de composition marquées ou non, des ornements, des matériaux et couleurs...

**COURONNEMENT / TOITURE** : partie supérieure d'un bâtiment le limitant par le haut. C'est cette partie qui établit le rapport au ciel. Le choix de sa forme et de son traitement participe à l'expression architecturale : toiture à plusieurs pentes, en sheds (vocabulaire industriel), toiture terrasse (= toit plat, qu'il soit utilisable ou non).

# LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE

## ORGANISATION FONCTIONNELLE

L'organisation fonctionnelle d'un bâtiment est la façon dont les différents espaces sont organisés, comment ils communiquent et les déplacements et relations que cela induit pour ses occupants.

Les espaces de distribution permettent de se déplacer d'un point à l'autre ; ils relient les espaces et permettent les échanges et rencontres. Leur configuration offre une lisibilité plus ou moins grande du bâtiment permettant une compréhension immédiate ou nécessitant un temps d'exploration. Leur traitement architectural illustre la valeur accordée aux relations et aux échanges des espaces, des fonctions, des activités et des personnes.

Différents de l'espace de la classe, les locaux communs illustrent la pluralité des activités et des temps de vie au collège. Ce sont des espaces de sociabilité plus ou moins passive.

Les espaces de récréation sont par essence les espaces de détente et de défoulement mais aussi de déambulation et de rêverie, de sociabilité active, d'échange et de rencontre. Leur agencement est plus ou moins propice à l'ensemble de ces activités.

**FONCTIONS :** On peut figurer sur un plan de niveau d'un bâtiment scolaire ses différentes fonctions : Enseignement (général ou spécialisé) ; Sport ; Restauration ; Vie scolaire (CDI, permanence, foyer...) ; Locaux adultes (administration, salle des professeurs, infirmerie...) ; Locaux techniques ; Sanitaires ; Logements.

On voit alors se dégager les principes d'organisation des différentes fonctions, la constitutions de pôles fonctionnels et les relations entre eux.

**DISTRIBUTION :** système de liaisons qui permettent de se déplacer d'un point à un autre d'un bâtiment.

Horizontale = les couloirs ; Verticale = les escaliers et ascenseurs

On observera leur lisibilité, leur positionnement dans l'épaisseur du bâtiment pour les couloirs (au centre, latéralement), dans le plan général pour les escaliers et ascenseurs (noeuds de circulation), leur degré d'ouverture, leur traitement.

**HABITABILITÉ :** capacité d'un lieu à faciliter différentes appropriations de ses espaces.

## TECHNIQUE

Élément nécessaire à la construction d'un édifice, le choix de la technique de construction participe, comme les formes, volumes, matériaux et couleurs, à l'expression architecturale du bâtiment : donner à lire une structure ou la cacher, donner des impressions de légèreté ou de solidité, de sobriété ou de prouesse technique... sont autant de choix faits par l'architecte pour servir son propos général. L'architecte définit les principes structurels, et ce sont les bureaux d'études qui calculent précisément leurs dimensions, leur résistance aux contraintes, etc.

**POTEAU :** élément de structure vertical.

**PILIER :** poteau de grande dimension : pile ou pilier de pont par exemple.

**PILOTIS :** ensemble de pieux (les pilots) enfoncés en terre pour asseoir les fondations d'une construction sur l'eau ou en terrain meuble. On parle plus généralement de construction sur pilotis pour désigner un édifice dont le rez-de-chaussée est ouvert, laissant les pilotis apparents.

**POUTRE :** élément de structure horizontal

**MATÉRIAU :** toute matière utilisée pour construire un bâtiment.

La nature des matériaux disponibles a une incidence forte sur les constructions (ex. la pierre pour l'architecture romane, l'acier, le béton pour l'architecture contemporaine). Le choix d'un matériau se fait en fonction de critères techniques, économiques, écologiques, esthétiques (d'expression)... parmi l'immense variété de matériaux aujourd'hui disponibles.

**DÉVELOPPEMENT DURABLE :** la prise en compte du développement durable en architecture passe par une démarche globale de la programmation à la conception, jusqu'à la construction et l'usage du bâtiment.

Cette démarche peut être signifiée par un sigle : la HQE. Il ne s'agit pas d'une norme, mais d'un référentiel de 14 cibles structurées en 4 thèmes : l'éco-construction, l'éco-gestion, le confort et la santé, qui donnent des recommandations en matière d'intégration dans le site, de choix des matériaux, de chantier à faible nuisance, de consommations d'énergie et d'eau, etc...

Certains de ces points font l'objet de réglementations ou de normes, comme la RT2012 (réglementation thermique) ou la norme BBC (bâtiment basse consommation).

# LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE

## CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges doit définir les objectifs et les besoins à satisfaire ainsi que les contraintes et exigences à caractéristique sociale, urbanistique, architecturale, fonctionnelle, technique et économique, d'insertion dans le paysage... relatives à la réalisation de l'ouvrage.

**PROGRAMME** : définit les objectifs de l'opération et les besoins qu'elle doit satisfaire mais aussi les contraintes et exigences de qualité sociale, urbanistique, architecturale, fonctionnelle, technique et économique, d'insertion dans le paysage et de protection de l'environnement.

Le **programme architectural et urbanistique** détermine les exigences en fonction des contraintes réglementaires, techniques et fonctionnelles mais aussi politiques tels que les symboles et les images de représentations.

Le **programme fonctionnel** détermine les besoins à satisfaire et doit apporter les réponses nécessaires en termes de fonctionnement et d'organisation interne à l'ouvrage.

Le **programme technique et environnemental** détermine les contraintes environnementales exigées et les solutions techniques à mettre en oeuvre.

**MAÎTRE D'OEUVRE** : le maître d'oeuvre est celui qui conçoit, dessine et décrit le bâtiment : L'architecte. Autour de lui, autant de professionnels que de spécialités que l'on peut classer en 4 grandes catégories : Architecture - Ingénierie Technique - Ingénierie Financière - Ingénierie de Management.

**MAÎTRE D'OUVRAGE** : le maître d'ouvrage est celui pour qui on construit : Le client.

C'est lui qui définit le programme, l'enveloppe financière et le planning de l'opération qu'il doit mener pour construire le bâtiment dont il a besoin.

## APPROCHE SENSORIELLE

**LA VUE** : l'ambiance lumineuse d'un espace (clair, sombre, coloré) à ne pas confondre avec la description de l'espace.

**LE TOUCHER** : le contact des pieds sur le sol et de l'air sur la peau (humidité, vent); plus rarement ce que je touche avec les mains (rampe, poignées).

**L'OUÏE**: les sons produits ou diffusés à l'intérieur d'un espace, et la perception que l'on a de ceux de l'extérieur.

**L'ODORAT** : les odeurs que l'on sent dans un espace.

## OUVRAGES ET SITES

- [www.caue92.com](http://www.caue92.com) / rubrique Atelier pédagogique
- [www.fncaue.fr](http://www.fncaue.fr) / rubrique Espace Pédagogie
- [www.histoiredesarts.culture.fr/](http://www.histoiredesarts.culture.fr/)

- *50 activités pour découvrir l'architecture et l'urbanisme avec les CAUE*, Pôle de ressources et de compétences «Pratiques pédagogiques auprès des jeunes» de la Fédération nationale des CAUE, SCEREN-CRDP Midi-Pyrénées, 2007

- *Repères pédagogiques en architecture pour le jeune public*, Ministère de la Culture et de la Communication-Ministère de l'Éducation nationale, 2007

ARTS ET LANGAGE ORAL:  
LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE



CAUE92

38 rue du Clos Montholon /  
92170 Vanves /  
T 01 41 87 04 40 / F 01 46 60 55 88 /  
atelier@caue92.com / www.caue92.com /

FANNY TASSEL / Architecte, responsable de l'Atelier  
ELODIE BRISSON / Architecte  
CLAIRE GARBAY / Professeur relais